

Hauts-de-France, Nord
Santes
Ferme du Bois de la Rive
chemin du Marais de Santes

Casemate à mitrailleuse 319 de la Ferme du Bois de la Rive

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005079

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Précision sur la dénomination : casemate d'artillerie ; casemate à mitrailleuse

Appellation : 319, Ferme du Bois de la Rive, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, AN, 3

Historique

Cette vaste casemate à mitrailleuses qui occupe toute l'aile ouest de la Ferme du Bois de la Rive, s'inscrit dans la Wotan Stellung, cette ligne de défense édifiée vers 1917 et qui ceinture Santes et le canal de la Deûle.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Cette vaste casemate, d'une trentaine de mètres de longueur pour 8 de largeur, a été établie à l'intérieur de la ferme de la Rive dont elle occupe toute l'aile ouest (certaines parties ont conservé leurs murs initiaux). Son extrémité sud obstrue au deux tiers l'ancienne porte charretière de la ferme. La casemate dispose d'au moins trois ouvertures accessibles depuis la cour de la ferme. Une est située au niveau de l'avant corps central, les deux autres à chacune des extrémités de l'édifice. On accède au niveau supérieur par un escalier menant à un poste de tir comprenant une table maçonnée équipée en son milieu d'un pivot pour mitrailleuse. De là, quelques marches permettent d'accéder à un demi-niveau dont le mur ouest est percé de 6 créneaux de fusillade. A son extrémité quelques marches conduisent au rez-de-chaussée dont l'extrémité sud est occupée par au moins deux pièces communicantes se flanquant l'une l'autre, grâce à des créneaux de fusillade. Certaines parties de l'abri étaient fermées lors de la visite rendant la compréhension de l'édifice mal aisée. La partie nord du rez-de-chaussée semble inaccessible et rien ne semble expliquer les deux niveaux de planchers de l'étage...

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : créneau de fusillade

État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre
Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



L'édifice, intégré à l'aile ouest de la ferme de la Rive et entouré d'un filet rouge, est bien visible sur cette photographie aérienne de 1994 (IGN, Geoportail).
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175901716NUCA



L'édifice matérialisé par un filet rouge sur une photographie aérienne de 2015. La végétation masque presque complètement l'édifice.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175901717NUCA



Elévation sud de la ferme.
L'extrémité de la casemate apparaît au niveau de la porte cochère.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900094NUCA



Vue générale, vers le nord
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900101NUCA



De part et d'autre de l'angle sud de la ferme, deux embrasures de tir (masquées d'une plaque d'acier).
A droite, dans l'encadrement de la porte cochère, apparaît un pan de mur de la casemate.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900095NUCA



Plaque métallique masquant une ouverture de tir aménagée dans le mur ouest de la ferme, près de l'angle sud.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900096NUCA



Pignon ouest de la ferme, vers le sud-est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900097NUCA



Elévation ouest de la ferme, créneaux de fusillade.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900098NUCA



Elévation ouest de la ferme, créneaux de fusillade.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900106NUCA



Pignon nord de la casemate, vers le sud-est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900099NUCA



Plaque métallique masquant une ouverture de tir aménagée dans le pignon nord de la casemate.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900100NUCA



Vue générale de la ferme dont la casemate occupe toute l'aile ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900108NUCA



Vue générale de la ferme dont la casemate occupe toute l'aile ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900107NUCA



Aile ouest de la ferme depuis la cour.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900102NUCA



Partie nord de la casemate, depuis la cour de la ferme.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900092NUCA



Partie nord de la casemate depuis la cour de la ferme. Entrée conduisant au premier niveau de l'édifice.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900103NUCA



Depuis la cour de la ferme, partie de la casemate située à droite de l'avant-corps central.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900093NUCA



Ouverture située au niveau de l'avant-corps centrale de la casemate, depuis la cour de la ferme.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900104NUCA



Aile sud de la casemate
Phot. Pierre Thibaut



Table et pivot de la mitrailleuse au premier niveau de l'édifice
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900015NUCA



Table et pivot de la mitrailleuse au premier niveau de l'édifice
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900017NUCA

IVR32_20185900105NUCA



Détail du créneau de fusillade depuis la table de la mitrailleuse au premier niveau de l'édifice
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900016NUCA



Créneaux de fusillade depuis le premier niveau de l'édifice vers le niveau intermédiaire
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900018NUCA



Créneaux de fusillade depuis le premier niveau de l'édifice vers le niveau intermédiaire
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900020NUCA



Vue générale, depuis le premier niveau de l'édifice vers le niveau intermédiaire
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900019NUCA



Créneaux de fusillade depuis le niveau intermédiaire vers le premier niveau intermédiaire
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900021NUCA



Une des pièces situées au rez-de-chaussée. La porte ouvre sur un petit escalier menant au niveau intermédiaire
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900023NUCA



Une des pièces du rez-de-chaussée avec ses créneaux de fusillade
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165900022NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ligne fortifiée dite Wotan Stellung (IA59005106) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Santes

Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



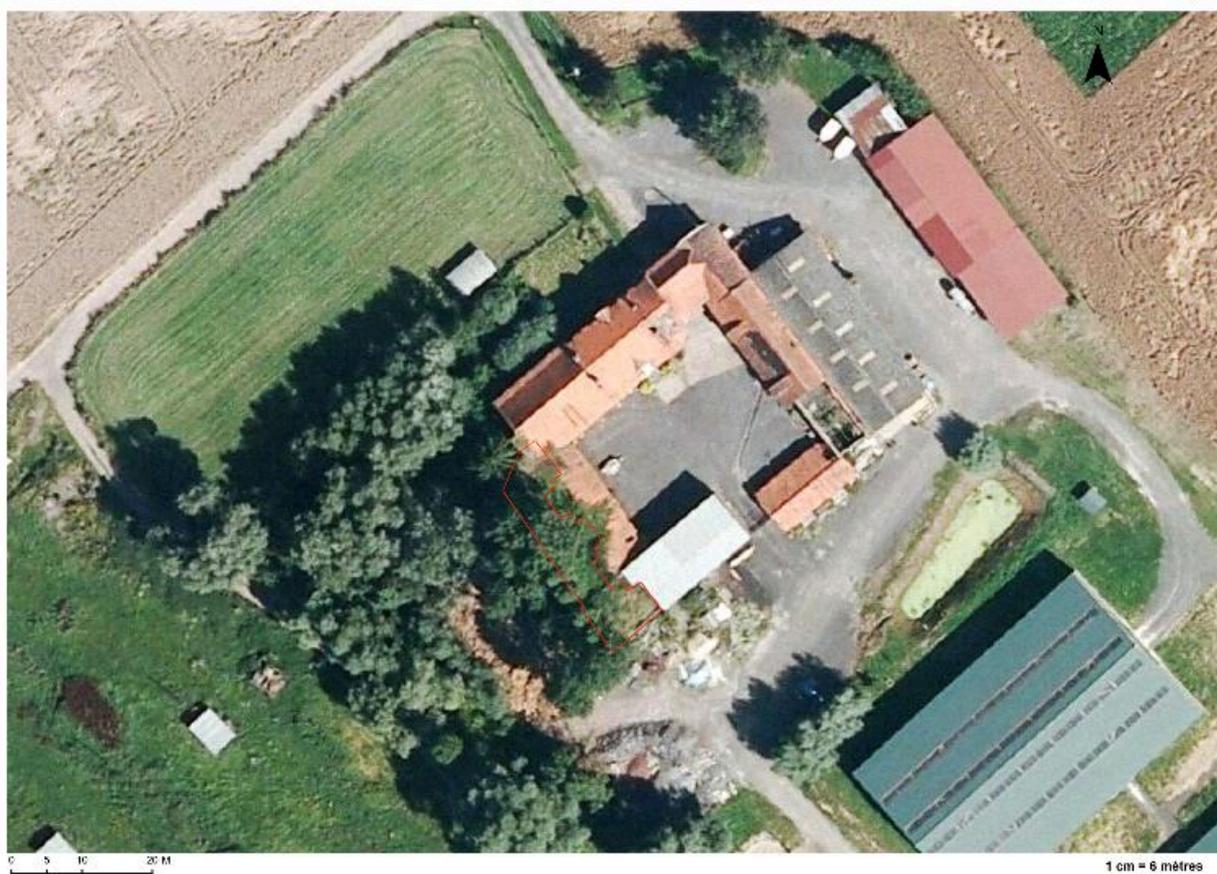
L'édifice, intégré à l'aile ouest de la ferme de la Rive et entouré d'un filet rouge, est bien visible sur cette photographie aérienne de 1994 (IGN, Geoportail).

IVR32_20175901716NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'édifice matérialisé par un filet rouge sur une photographie aérienne de 2015. La végétation masque presque complètement l'édifice.

IVR32_20175901717NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud de la ferme. L'extrémité de la casemate apparaît au niveau de la porte cochère.

IVR32_20185900094NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, vers le nord

IVR32_20185900101NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



De part et d'autre de l'angle sud de la ferme, deux embrasures de tir (masquées d'une plaque d'acier). A droite, dans l'encadrement de la porte cochère, apparaît un pan de mur de la casemate.

IVR32_20185900095NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plaque métallique masquant une ouverture de tir aménagée dans le mur ouest de la ferme, près de l'angle sud.

IVR32_20185900096NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon ouest de la ferme, vers le sud-est.

IVR32_20185900097NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation ouest de la ferme, créneaux de fusillade.

IVR32_20185900098NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation ouest de la ferme, créneaux de fusillade.

IVR32_20185900106NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon nord de la casemate, vers le sud-est.

IVR32_20185900099NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plaque métallique masquant une ouverture de tir aménagée dans le pignon nord de la casemate.

IVR32_20185900100NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la ferme dont la casemate occupe toute l'aile ouest.

IVR32_20185900108NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la ferme dont la casemate occupe toute l'aile ouest.

IVR32_20185900107NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aile ouest de la ferme depuis la cour.

IVR32_20185900102NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie nord de la casemate, depuis la cour de la ferme.

IVR32_20185900092NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie nord de la casemate depuis la cour de la ferme. Entrée conduisant au premier niveau de l'édifice.

IVR32_20185900103NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis la cour de la ferme, partie de la casemate située à droite de l'avant-corps central.

IVR32_20185900093NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouverture située au niveau de l'avant-corps centrale de la casemate, depuis la cour de la ferme.

IVR32_20185900104NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aile sud de la casemate

IVR32_20185900105NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Table et pivot de la mitrailleuse au premier niveau de l'édifice

IVR32_20165900015NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Table et pivot de la mitrailleuse au premier niveau de l'édifice

IVR32_20165900017NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du créneau de fusillage depuis la table de la mitrailleuse au premier niveau de l'édifice

IVR32_20165900016NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Créneaux de fusillade depuis le premier niveau de l'édifice vers le niveau intermédiaire

IVR32_20165900018NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Créneaux de fusillade depuis le premier niveau de l'édifice vers le niveau intermédiaire

IVR32_20165900020NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, depuis le premier niveau de l'édifice vers le niveau intermédiaire

IVR32_20165900019NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Créneaux de fusillade depuis le niveau intermédiaire vers le premier niveau intermédiaire

IVR32_20165900021NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une des pièces situées au rez-de-chaussée. La porte ouvre sur un petit escalier menant au niveau intermédiaire

IVR32_20165900023NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une des pièces du rez-de-chaussée avec ses créneaux de fusillade

IVR32_20165900022NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation